

PROTCOLE SANITAIRE

et ORGANISATION de l'école du Bout d'Amont

pour la rentrée du 2 septembre 2021

Tous les enfants seront accueillis tous les jours dans leur classe respective.

Les horaires de l'école sont : 8H20 / 11H20 ; 13H20 / 16H20.

Les barrières ouvriront 10 minutes avant chaque entrée.

Le protocole sanitaire relatif à l'école du Bout d'Amont s'appuie sur les fondamentaux du niveau 2 :

- La distanciation physique
- L'application des gestes barrières
- La limitation du brassage des élèves
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- La formation, l'information et la communication

Principes de base

1) Le lavage des mains

Le lavage des mains - Comment ?

LAVER LES MAINS AU SAVON ET A L'EAU LORSQU'ELLES SONT VISIBLEMENT SOUILLEES
SINON, UTILISER LA FRICTION HYDRO-ALCOOLIQUE POUR L'HYGIENE DES MAINS !

 Durée de la procédure : 40-60 secondes



Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à **laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes**, avec un séchage soigneux en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

A défaut, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée, y compris en l'absence d'accès immédiat à un point d'eau pour les plus jeunes, sous le contrôle étroit d'un adulte.

Le lavage des mains doit être réalisé, à minima :

- A l'arrivée dans l'école ;
- Avant et après les récréations ;
- Avant chaque repas ;
- Après être allé aux toilettes ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- **Lors des sorties (11h20 et 16h20) les mains seront à laver au domicile des parents.**

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distanciation physique.

L'accès aux jeux et aux bancs collectifs extérieurs est autorisé dans la même journée par le même groupe.

Le respect des gestes barrière en milieu scolaire fait l'objet d'une sensibilisation, d'une surveillance et d'une approche pédagogique adaptée à l'âge de l'élève ainsi qu'à ses

éventuels besoins éducatifs particuliers. **La sensibilisation et l'implication des parents sont également prépondérantes pour garantir l'application permanente de ces règles.**

2) Obligations faites aux familles

Les parents s'engagent à : ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19

chez l'élève ou dans la famille de l'élève.

: déclarer la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer.

Les parents expliquent les gestes barrières et les règles de distanciation sociale à leur enfant.

Les parents lisent et expliquent ce protocole à leur enfant.

3) Le port du masque

Dès le niveau 2, le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos. Il appartient aux parents de **fournir des masques à leurs enfants (2 pour chaque jour)**.

Il est recommandé de **porter le masque lors des regroupements aux abords des écoles** et de respecter les gestes barrières et la distanciation sociale.

4) Fermeture des classes et contact-tracing

La règle de la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le 1^{er} cas positif à la COVID continuera à s'appliquer dans les écoles. L'apprentissage se fera à distance.

Journée type

AVANT L'ÉCOLE

En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

Les parents préviennent l'école en cas d'absence de leur enfant dans les plus brefs délais : par mail, sms ou téléphone.

Les parents aident leur enfant à préparer son cartable :

- **Tout le matériel scolaire individuel nécessaire.**
- **Une gourde d'eau.**
- Un paquet de mouchoirs.

TEMPS D'ACCUEIL avant la classe

- **Respecter les horaires d'entrée** : entre 8H10 et 8H20 ; entre 13H10 et 13H20.
- **Autant que possible, les parents ne devront ni stationner, ni se regrouper aux abords de l'école, ni y entrer.**
- **En entrant dans la cour, les élèves se rendront dans leur cour respective.**
- **Les temps périscolaires ne changent pas, tout comme la cantine, avec le respect des gestes barrière et une limitation du brassage dans la mesure du possible.**

TEMPS DE CLASSE

- Avant l'entrée en classe, l'élève se lave les mains.
- Rappel des gestes barrières et des règles de distanciation sociale dans la mesure du possible.
- Les enfants devront utiliser un accès direct pour entrer en classe ainsi que le sens de circulation déterminé.
- Les contacts et échanges de matériel avec les camarades sont à éviter.
- Si l'enfant présente des symptômes pouvant évoquer la COVID, il sera demandé aux familles de venir récupérer l'enfant au plus vite et celui-ci sera isolé.

Au non-respect des gestes barrières et des règles de distanciation sociale, l'enfant sera isolé dans l'espace classe, les gestes barrières lui seront réexpliqués et les parents seront prévenus et reprendront ces gestes avec leur enfant.

RECREATION

- **Chaque groupe classe aura une cour déterminée.**

- Les élèves devront demander l'autorisation de se rendre dans les toilettes.
- A la fin de la récréation, l'enfant devra se laver les mains avant de retourner en classe.

NETTOYAGE ET DESINFECTION DES LOCAUX

- **Aération** des locaux : avant l'arrivée des élèves ; pendant la récréation, pendant le temps du midi et à la sortie des élèves.
- **Nettoyage des locaux** : nettoyage et désinfection des locaux par des produits détergents et désinfectants normés.

PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :

Symptômes évocateurs : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre...

Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrières.
- Appel sans délai des responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières. **Ces derniers doivent faire attention à toujours être joignables.**

Nous, soussignés

représentants légaux de l'enfant :

attestons avoir lu et approuvé le protocole sanitaire pour l'organisation de la rentrée du

2 septembre 2021 à l'école du Bout d'Amont.

Signatures :

--